

# CONVOCATION

## À l'Assemblée générale ordinaire

### Du 15 juin 2026 à 18h30

L'ordre du jour ci-joint résulte de la décision du Conseil d'administration du 22 avril 2026.

La convocation comprend, en annexe, l'ordre du jour, ainsi qu'une note de synthèse et une proposition de décision pour chacun des points à l'ordre du jour, l'ensemble étant accompagné des documents y afférents.

Elle est adressée à tous les associés au moins trente jours avant la date de la séance par voie électronique.

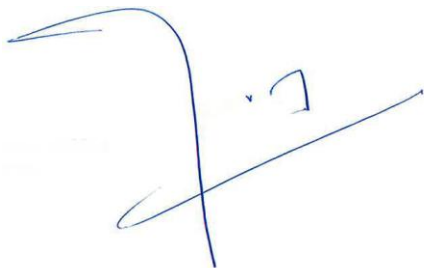
Conformément à l'article L1523-13 du CDLD, la présente convocation rappelle que la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire de l'une des communes associées. Il est demandé aux personnes susmentionnées désireuses d'assister à la séance de l'assemblée générale de s'inscrire préalablement en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : [info@irsia.be](mailto:info@irsia.be) Cette inscription doit être effectuée pour le 5 juin 2026 au plus tard.

Les membres des conseils communaux intéressés des communes associées peuvent assister en tant qu'observateurs aux séances des Assemblées générales.

Cependant, lorsque les points à la discussion porteront sur des questions de personnes, le Président prononce immédiatement le huis-clos et la séance ne peut reprendre en public que lorsque la discussion de cette question est terminée.

La réunion de l'Assemblée générale est organisée conformément aux articles L6511-1 à L6511-3 du CDLD.

Celle-ci se tiendra dans les locaux de l'IRSIA – Place de Pâturages 41 – 7340 Colfontaine.



Mathieu Messin  
Président du Conseil d'administration



Caroline Gosselin  
Directrice générale